

**MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 6 juin 2023 à 20h00.

Sont présents:

Siège #1 - Justin Allard  
Siège #2 - Alexandre Talbot  
Siège #3 - Sylvain Plante  
Siège #4 - Sarah Pelletier  
Siège #5 - Nathalie Leblanc

Est/sont absents:

Siège #6 - Charles Martin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Sylvain Plante. M Philippe Habel, inspecteur en bâtiment et environnement, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte.

**2023-06-051 1.1 - Nommer un secrétaire d'assemblée.**

Considérant qu'il y a lieu de nommer un secrétaire pour la séance ordinaire du conseil;

Il est proposé par Nathalie Leblanc  
Appuyé par Sarah Pelletier

Que la municipalité nomme M Philippe Habel, secrétaire de ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2023-06-052 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Nathalie Leblanc, appuyé par Alexandre Talbot et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 - Nommer un secrétaire d'assemblée.**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 - Séance ordinaire du 2 mai 2023**

**4 - FINANCES**

**4.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 31 mai 2023**

**4.2 - Rapport du maire - faits saillants 2022**

**4.3 - Résolution mandatant le ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal**

**5 - LÉGISLATION**

**5.1 - Demande Mme Isabelle Deschamps - gratuité de la salle 17 juin**

**5.2 - Forage de puits**

**5.3 - Assurance municipale - correctif à apporter location des chambres**

6 - VOIRIE

7 - RAPPORT DES COMITÉS

7.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

7.2 - Rapport des comités municipaux

8 - VARIA

9 - PÉRIODE DES QUESTIONS

10 - LEVÉE DE LA SÉANCE

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2023-06-053**

**3.1 - Séance ordinaire du 2 mai 2023**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Sarah Pelletier, appuyé par Nathalie Leblanc et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2023 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

**4 - FINANCES**

**2023-06-054**

**4.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 31 mai 2023**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 6 juin 2023;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Alexandre Talbot, appuyé par Justin Allard et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

**4.2 - Rapport du maire - faits saillants 2022**

Le rapport du maire est déposé et publié dans l'écho et site internet.

**2023-06-055**

**4.3 - Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Leblanc

ET APPUYÉ PAR : Alexandre Talbot

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

## **5 - LÉGISLATION**

### **2023-06-056 5.1 - Demande Mme Isabelle Deschamps - gratuité de la salle 17 juin**

Mme Deschamps demande la salle gratuite pour une levée de fonds pour Edward Lampron (son fils) La collecte de fonds est pour acheter une balançoire.

Il est proposé par: Sarah Pelletier

Appuyé par: Nathalie Leblanc

Que la municipalité accepte la demande à Mme Deschamps.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **2023-06-057 5.2 - Forage de puits**

Considérant le puits municipal non conforme depuis 2016;

Considérant que la municipalité doit se conformer;

Il est proposé: par Alexandre Talbot

Appuyé par: Justin Allard

Que la municipalité accepte la plus basse soumission reçue. Une entente sera signée avec Groupe Degrandpré, puisatier.

ADOPTÉE

### **2023-06-058 5.3 - Assurance municipale - correctif à apporter location des chambres**

Suite aux correctifs demandés par les assurances;

Il est proposé par: Alexandre Talbot

Appuyé par: Justin Allard

Que la municipalité a apporté les correctifs demandés sauf ce qui concerne les chambres au 2e étage. (de consulter un architecte)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **6 - VOIRIE**

### **7 - RAPPORT DES COMITÉS**

#### **7.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska**

Monsieur David Vincent, maire, étant absent, rien n'a été mentionné.

#### **7.2 - Rapport des comités municipaux**

**Comité de l'environnement, Âge d'or:**  
Rien à signaler

**Comité des ressources humaines:**  
Rien à signaler

**Comité de la voirie et immeubles:**  
Rien à signaler

**Comité des loisirs, Tire de tracteurs:**  
Rien à signaler

**Comité secteur des Cyprès:**  
Rien à signaler

**Comité de la culture, bibliothèque et Écho:**  
Rien à signaler

#### **8 - VARIA**

#### **9 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 20 h 07 et terminée à 20 h 27.

#### **2023-06-059 10 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 27, il est proposé par Nathalie Leblanc, appuyé par Justin Allard et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Sylvain Plante, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sylvain Plante  
Maire suppléant

---

Philippe Habel  
Secrétaire de la réunion